



INVITATION

Cher(e) camarade,

4 ans se sont écoulés depuis notre congrès de Nantes de décembre 2021. Conformément à nos statuts, nous convoquons les sections syndicales en congrès ordinaire le **4 décembre prochain**.

Tu es très vivement invité(e) à y participer.

Tu reçois **un exemplaire contenant :**

- projet d'ordre du jour,
- projet de règlement intérieur du congrès,
- rapport d'activité
- projet de Résolution Générale
- divers documents d'inscription et de dépôt de candidatures.

Vous pouvez écrire des propositions d'amendements sur les statuts et le projet de Résolution Générale pour les modifier.

Ta section peut aussi faire une intervention à la tribune du congrès. Enfin, ta section peut désigner des candidats pour le bureau syndical (2 maximum), ainsi que pour la commission de contrôle des comptes. La date limite du dépôt des amendements et des candidatures est fixée au 10 novembre 2025 (cf. règlement intérieur du congrès).

Lieu du congrès : LE DOMAINE DE LA BRETONNIERE, La Bretonnière, 85600 Boufféré

Le repas du midi sera pris en commun sur place, sous réserve d'être inscrit.

Olivier KASSOUS
Secrétaire Général

Les frais de déplacement sont à la charge des congressistes. Nous vous encourageons à organiser du covoiturage.

Comment y participer ?

Chaque section a droit à un ou plusieurs délégués, en plus des membres sortants du Bureau Syndical. Le nombre de délégués par section est précisé dans un tableau joint à ce courrier. Les sections peuvent inviter 1 ou plusieurs membres supplémentaires en fonction des places disponibles.

Les inscriptions doivent validées au plus tard le 1er décembre au syndicat pour la réservation des repas. Il suffit de cliquer sur le lien suivant pour s'inscrire

<https://jeparticipe.cfdt.fr/instances/650.6eme-congres-cfdt-communication-conseil-culture-44-85>

Pour y participer, tu peux le faire sur tes heures de délégation, sur du temps de droit syndical si tu en as, ou sur ton temps libre bien sûr.